

Sorties et activités :

N.D. Osier ; le Théâtre des Coccinelles est venu pour Noël présenter un spectacle aux 2 classes.

Les GS/CP se sont rendus le 22 mars à St Marcellin voir un spectacle gratuit proposé par l'association Prévention MAIF sur le thème des accidents domestiques. Un malheureux concours de circonstance a écourté le spectacle et les enfants ont malgré tout eu un CD leur permettant de voir la suite du programme.

Les PS/MS correspondent avec les PS/MS de Varacieux avec échange de musique, photos, album réalisé par la classe, travail de langage très enrichissant. Ils recevront le 11 avril les correspondants autour de moments de jeux, d'un goûter, puis à leur tour ils se rendront à Varacieux en mai ou juin.

Sortie au parc Aventure Oasis le 14 juin pour découvrir un sentier d'aventure et l'accro-branches pour les plus grands. Les CE de Vatilieu seront de la partie.

17 adultes sont à prévoir pour l'encadrement.

Vatilieu :

Le lundi 15 avril sortie à Pont en Royans, au musée de l'eau, avec visite et atelier scientifique, pique-nique et visite de la Grotte de Choranche, l'après-midi.

Jeudi 23 mai, les CE2/CM de Cras convient les enfants à un spectacle de théâtre.

Un intervenant viendra dans le cadre de la campagne de la FRAPNA organiser une activité autour de l'eau (activité gratuite avec participation forfaitaire de 15 €) cf. : les sorties forêt de l'an dernier.

La réalisation des sculptures sur le village sera suivie de près.

Des articles sont en cours d'élaboration pour la réalisation du journal de l'école.

Chantesse :

La classe de neige s'est bien déroulée.

Vélo citoyen : 18 Avril, sortie jusqu'à Morette pour une mise en jambes,

23 Mai sortie à l'Albenc

20 Juin dernière sortie, rencontre avec l'école de Vinay

3. Aménagements cour de N.D. Osier:

Bac à sable : nettoyage, rajout ou changement du sable.

Grillage souple : à changer par étape et à remplacer par du grillage rigide.

Mme Fialais demande à la mairie que soit envisagé un aménagement de cour avec la présentation de 2 projets de matériel afin de proposer aux enfants des activités plus diversifiées.

M. Bricet-Billet souligne que ces questions seront analysées en conseil municipal ; le budget est bouclé pour ce qui est des gros travaux, le grillage sera changé durant l'été par étape.

4. Rythmes scolaires et aménagement de la semaine :

La loi :

Mme Fialais se référant **au décret du 24 janvier 2013 sur les rythmes scolaires** souligne les points suivants : Organisation d'

*une semaine étalée sur 4 jours et demi

*une journée d'enseignement allégée de 45 min en moyenne

*une année de 180 jours de classe contre 144 actuellement

*une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30

*une pause méridienne de 1h30 minimum

*des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) organisées en groupes restreints d'élèves

*des temps d'Activités Périscolaires (TAP) organisées dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (PET)

Possibilité de **demandeur un report pour septembre 2014**

Décision des mairies avant le 31 mars

Calendrier des diverses réunions :

1. Réunion des enseignantes du Bassin d'écoles le vendredi 22 février à Morette sur invitation des collègues. Nous exprimons notre refus, nos réticences pour la mise en place dès septembre 2013. Les collègues de Cras-Morette nous informent qu'elles sont partantes.
Nous réfléchissons néanmoins à une « possible » organisation de la semaine.
2. Conseil d'école extraordinaire du Bassin d'école organisé dans l'urgence à l'invitation des collègues de Cras-morette le 12 mars avec présentation du décret, du projet d'organisation du temps scolaire.
Il a juste été fait **oubli de l'avis d'une partie des enseignantes** lors de la réunion du 22 février
3. Envoi d'un mail aux mairies du RPI pour donner la préférence des 4 enseignantes « 3 contre, 1 indifférent »
4. **Vote du Conseil syndical du 15 mars** en faveur du démarrage en septembre 2013
5. **Lettre aux enseignantes le 18 mars** pour aviser de la décision.
6. Le 22 mars le SSI nous envoie le *Projet pédagogique du temps périscolaire* (pistes de réflexion)

Remarques émanant des enseignantes et également des parents d'élèves qui, eux aussi pris dans cette frénésie de réunions de dernière minute, n'ont pas pu réunir l'avis de tous les parents. Il en ressort les principaux points :

* Regret de **l'absence de concertation** vis-à-vis des enseignantes (seule la commune de Vatilieu a contacté l'enseignante pour connaître son avis et celui de ses collègues) et vis-à-vis **des parents majoritairement opposés à la mise en place dès 2013.**

Cf. sondage réalisé ce jour dont voici les résultats :

Nombre de réponses: 68
Pour démarrer en 2013: 3
Pour démarrer en 2014: 53
Indifférent: 12

Réponse SSI:

« Les maires n'avaient pas à organiser de concertations. C'est l'EPCI qui a pouvoir décisionnaire : vote de 6 voix pour 2013 et 3 contre (1 délégué de Chantesse absent). La loi s'impose à nous. »

*Pourquoi la Communauté de communes a **voté le report et pas le SSI** ?

Réponse SSI:

« La communauté de communes n'a pas compétence scolaire, Pas de délibération, seulement une motion. »

*Pas de réforme « à minima », pas de garderie supplémentaire !

Réponse SSI:

« Il s'agit d'une activité non obligatoire, le choix a été fait de démarrer et de faire évoluer plutôt que d'attendre. Le budget du SSI vient d'être ajusté. »

*Les parents soulignent les problèmes engendrés pour les familles, **allongement de la vie en collectivité en complète contradiction avec l'esprit de la loi.** Enfants **privés des activités du mercredi matin** (musique, danse...) et le souci que la communauté de communes ne s'implique pas pour les enfants qui travailleront désormais le mercredi et qui ne verraient pas le report de leurs activités.

Réponse SSI:

« Voir les problèmes par rapport au centre de loisirs, aux activités gérées par la communauté de communes ».

* Concernant le personnel dans les écoles, peut-on être assuré du **maintien du personnel**, pendant le temps scolaire (personnel qui ne voudrait pas travailler le mercredi matin). Les parents sont fortement opposés à **la suppression de personnel sur le temps de classe pour privilégier le périscolaire.** Les enseignantes ne souhaitent pas la circulation de personnel périscolaire pendant le temps de classe.

* le matériel de l'école doit rester matériel de l'école.

Réponse SSI:

« Assurance est donnée qu'il n'y aura pas de suppression de personnel. Dans le sens inverse lors de la suppression en 2008 d'une demi-journée, les mairies avaient dû faire face à la nécessité de licencier. »

* Coût de la réforme : Soucis des parents **sur les surcoûts** liés aux transports supplémentaires, à l'embauche d'intervenants, impôts locaux.....

Réponse SSI:

« Analyse a été faite des compétences techniques des personnels actuellement salariés afin de définir les activités envisageables dans le but de limiter les frais. Pas d'animateur extérieur pour l'instant. Pas d'activités payantes. Rien n'est contraint. Ce temps doit être bénéfique à l'enfant. »

* Compétences techniques certes et compétences pédagogiques ? Le report aurait permis de permettre au personnel actuel de se former.

Réponse SSI:

« L'axe sera mis sur la formation dans le sens de l'animation avec roulement du personnel. Certaines personnes ont un CAP petite enfance, le BAFA. »

* D'autres problèmes soulevés par les parents sont directement liés à leur emploi (le 4/5 retiré par l'employeur du fait de **l'instauration de l'école le mercredi matin**. Les assistantes maternelles qui n'avaient du travail que le mercredi. L'impossibilité pour les grands-parents de venir chercher les enfants le mercredi après la classe du matin, sont évoqués.

* **L'utopie de croire que les enfants seront récupérés à 15h15**, parents travaillant à Grenoble.

*Complexité de notre fonctionnement en RPI tributaire des transports.

* L'activité musique restera-t-elle sur du temps scolaire ?

*L'activité piscine l'après-midi sera-t-elle encore possible ?

Réponse SSI:

« La flexibilité de l'aménagement de la semaine pourrait permettre de faire varier les jours d'activités péri-éducative et leur durée par période. Il va falloir se mettre à la tâche pour établir l'organisation de la semaine. »

* Réaction des parents qui trouvent le délai trop court pour la mise en place de l'organisation de la nouvelle semaine.

* Quant aux directrices, elles ne veulent pas gérer le secrétariat du Périscolaire (présence ou absence imprévues des enfants.)

* **Quel recours** ont les parents pour s'opposer à cette mise en place ?

Réponse SSI:

« Recours à déposer auprès de la DASEN qui tranchera. La décision a été prise par les élus »

5. Autres points soulevés par les parents

Quelle est la politique de la cantine ; goûter à tout, forcer les enfants, finir les assiettes ?

Sandrine Rivero témoigne que l'on demande aux enfants de goûter à tout.

Bilan de l'accueil anticipé à N.D.Osier :

Peu d'enfants fréquentent cet accueil, le mot de présentation laissait entendre que cette organisation était destinée aux enfants de la maternelle et des parents d'enfants du primaire ont hésité à laisser les frères et sœurs. Le doute est dissipé, la fratrie peut être accueillie dans son ensemble.

Le temps de garderie peut-il être employé à l'aide aux devoirs ? question à débattre à l'avenir, s'il y a de la demande, à noter que la loi de refondation de l'Ecole doit préciser l'abandon des devoirs.

Inquiétude quant aux factures du transport scolaire, non envoyées à ce jour, renseignements pris par Christine Jouve, elles seraient en cours d'édition.

6. A noter la date du prochain Conseil d'écoles : le mardi 11 juin 2013, 20h à Vatilieu

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance: *Mme Clavel*

La Présidente de séance: *Mme Fialais*